



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 21 décembre 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 15 décembre 2017

Publié le 22 décembre 2017

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 10

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. Guillaume RUET
M. Thierry FALCONNET	M. Denis HAMEAU	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAPUIS	Mme Stéphanie MODDE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	Mme Chantal TROUWBORST	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. François DESEILLE	M. Joël MEKHANTAR	Mme Céline TONOT
Mme Danielle JUBAN	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Philippe MOREL
M. Frédéric FAVERJON	M. Christophe BERTHIER	M. Jean-Louis DUMONT
Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMONT
M. Patrick MOREAU	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. François HELIE	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Gilbert MENUET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Benoît BORDAT	M. Hervé BRUYERE	M. Cyril GAUCHER
M. Charles ROZOY	M. Jean ESMONIN	Mme Anne-Sophie GIRARDEAU.
M. Jean-Yves PIAN	Mme Sandrine RICHARD	
Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Claudine DAL MOLIN	

### *Membres absents :*

M. Dominique GRIMPRET	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Christophe BERTHIER
M. Didier MARTIN	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
M. Édouard CAVIN	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
Mme Lydie CHAMPION	Mme Louise MARIN pouvoir à M. Guillaume RUET
	M. Louis LEGRAND pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	M. Adrien GUENE pouvoir à M. Jean-Philippe MOREL.

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES****Décision modificative n°3**

Il est proposé d'ajuster les prévisions budgétaires sur l'exercice 2017 pour le budget principal.

Les modifications budgétaires proposées sont les suivantes :

<b>Section d'exploitation</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>DM n°3</b>
014-Atténuations de produits	739211	Attribution de compensation	49 864
<b>Total dépenses réelles</b>			<b>49 864</b>
023 - Virement à la section d'investissement			-49 864
<b>Total dépenses d'ordre</b>			<b>-49 864</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>			<b>0</b>

<b>Section d'investissement</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>DM n°3</b>
23 - Immobilisations en cours	2313	Constructions	-49 864
<b>Total dépenses réelles</b>			<b>-49 864</b>
041 - Opérations patrimoniales	16441	Opérations afférentes à l'emprunt	1 000 000
<b>Total dépenses d'ordre</b>			<b>1 000 000</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>			<b>950 136</b>
041 - Opérations patrimoniales	16449	Opé° afférentes à option de tirage sur ligne de trésorerie	1 000 000
021 - Virement de la section d'exploitation			-49 864
<b>Total recettes d'ordre</b>			<b>950 136</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>			<b>950 136</b>

En opérations réelles,

- Les crédits relatifs aux attributions de compensation versées par Dijon Métropole aux communes sont augmentés de + 49 864 € en dépenses au chapitre 014, nature 739211, et s'établissent au total à 39 977 268 € pour l'exercice 2017. Il est précisé que cet ajout correspond en intégralité à un ajustement de l'attribution de compensation versée par Dijon Métropole à la commune de Quetigny, conformément au second rapport d'évaluation des charges transférées adopté par la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) le 9 octobre 2017.

- L'équilibre de la présente décision modificative est assuré par une diminution de - 49 864 € des crédits budgétés en dépenses au chapitre 23, nature 2313, correspondant à une partie du résultat excédentaire de l'exercice 2016 repris au budget supplémentaire 2017, qui n'étaient pas destinés à être consommés sur l'exercice.

En opérations d'ordre,

1 M€ de crédits sont prévus au chapitre 041, en dépenses et en recettes, destinés à équilibrer le compte 16 449, afin de constater la baisse du plafond de tirage de l'emprunt « revolving » sous-jacent. Cette régularisation est rendue nécessaire pour des raisons techniques, et, s'agissant d'écritures d'ordre, elle n'impacte pas le montant des annuités (capital + intérêts) réglées en 2017.

L'équilibre de chaque section est effectué par une hausse de - 49 864 € du virement entre les sections.

L'avis de la Commission est sollicité sur ce rapport.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- les ajustements de crédits proposés par la décision modificative n°3 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président, à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

SCRUTIN : POUR : 62  
          CONTRE : 0

ABSTENTION : 12  
NE SE PRONONCE PAS : 0

*DONT 10 PROCURATION(S)*